

# Quels sont les critères pour que mon projet soit validé ?

- ✓ Servir l'intérêt général et être à visée collective, c'est-à-dire de nature à bénéficier à tous les Pessacais
- ✓ S'inscrire dans le thème « ville plus verte et plus nature » et être en lien avec les 4 finalités pessacaises : Mieux vivre la ville ensemble, nature et biodiversité, Climat, modes de production et consommations responsables
- ✓ Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire, contraires à l'ordre public, aux principes de laïcité et d'égalité
- ✓ Etre localisé sur le territoire communal et contribuer à son rayonnement
- ✓ Concerner des dépenses d'investissement (achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...)

✓ Relever des compétences de la ville :



Éducation    Loisirs    Jeunesse    Culture

Sport    Crèche    Vie associative    Economie

Solidarité    EPHAD    Handicap    Santé

 Tous les critères sur [jeparticipe.pessac.fr](http://jeparticipe.pessac.fr)

# BUDGET participatif #4

## PESSAC VILLE + VERTE + NATURE



[jeparticipe.pessac.fr](http://jeparticipe.pessac.fr)

jusqu'au 30 mars 2023

Ville de **PESSAC**

# Un budget participatif, kezaiko ?

C'est une part de son budget d'investissement que la ville cède à toute personne à partir de 9 ans, habitant, travaillant ou étudiant à Pessac qui souhaite soumettre une idée.

Cette idée doit répondre à certains critères, notamment d'intérêt général et à la thématique

**PESSAC VILLE + VERTE + NATURE**

Les porteurs de projet peuvent candidater individuellement ou collectivement.

Le projet sera étudié par un jury citoyen et par les services de la Ville puis soumise au vote citoyen.

Enfin, la Ville le réalisera en lien avec le porteur de projet dans les 18 mois.

Cette année, la Ville met 400 000 € à disposition des Pessacais, soit 100 000 € de plus que pour la précédente édition, dans le but de financer davantage de projets.

## CALENDRIER du Budget participatif

**DU 10 JUILLET AU  
30 SEPTEMBRE**

Votez pour vos projets préférés sur

[jeparticipe.pessac.fr](http://jeparticipe.pessac.fr)

**DU 1<sup>ER</sup> AU 7  
JUILLET**

Publication des projets retenus

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL  
AU  
30 JUIN**

Étude des projets par le comité de recevabilité

**DU 20 JANVIER  
AU 31 MARS**

Déposez vos idées sur la plateforme numérique

[jeparticipe.pessac.fr](http://jeparticipe.pessac.fr)

Besoin d'échanger  
avant de déposer votre projet ?  
Rencontrons-nous !

—o Marché de Monbalon,  
mercredi 25 janvier de 9h30 à 11h30

—o Marché de Cap de Bos,  
jeudi 2 février de 9h30 à 11h30

—o Centre commercial de Toctoucau,  
samedi 18 février de 9h30 à 11h30

—o Marché bio, place de la V<sup>e</sup> République,  
mardi 21 février de 9h30 à 11h30

—o Marché, place de la V<sup>e</sup> République,  
samedi 18 mars, de 9h30 à 11h30

—o Atelier de construction appel  
à projets Budget participatif,  
jeudi 23 février de 18h à 20h, salle Jacques Ellul

—o Atelier de construction appel à projets  
Budget participatif,  
lundi 6 mars de 18h à 20h, salle Jacques Ellul

—o Forum numérique - Atelier de construction  
appel à projets Budget participatif,  
jeudi 16 mars de 18h à 20h

Dépôt de projet  
et vote en ligne uniquement sur :  
[www.jeparticipe.pessac.fr](http://www.jeparticipe.pessac.fr)

**INFORMATION :**

[budgetparticipatif@mairie-pessac.fr](mailto:budgetparticipatif@mairie-pessac.fr) / [www.jeparticipe.pessac.fr](http://www.jeparticipe.pessac.fr)

